ULTIMATE

REGLEMENT SPORTIF

- Les équipes sont constituées après autorisation de la ligue d'appartenance :

  En « Open »
  - AS, sélection de ville ou de Ligue ;
  - Mixte ou non mixte (constitution libre) ;
  - Un(e) étudiant(e) dit(e) « isolé(e) » ne possédant pas d'équipe pourra être intégré.e. (max 1/équipe).

  En « Mixte »
  - AS, sélection de ville ou de Ligue ;
  - L'équipe attaquante choisira le genre majoritaire avant chaque point. Les équipes devront présenter au moins trois joueuses sur la feuille de match et jouer systématiquement avec au moins 2 féminines sur le terrain ;
  - Un(e) étudiant(e) dit(e) « isolé(e) » ne possédant pas d'équipe pourra être intégré.e. (max 1/équipe).

Règles spécifiques au CFU d'Ultimate

- Les équipes seront constituées d'un minimum 7 joueurs (5 sur le terrain) sans limite de remplaçants et d'un maximum de 12 joueurs.
- Une équipe qui ne pourrait plus présenter 5 joueurs sur le terrain (blessures, …) pourra être complétée avec des joueurs d'une autre équipe, mais finira la compétition en « forfait joué ». C'est le cas aussi d'une équipe mixte qui ne pourrait aligner ses 2 joueuses sur le terrain.

COMPOSITION D'ÉQUIPE

A.S. : **OPEN - MIXTE** ***(rayez la mention inutile)***

Responsable d'équipe :

Tél : **Courriel :** **@**

NOM	Prénom	Sexe	N° lic. FFSU

Fait à ……. **Le …….**

Signature